

PROJET 'POUR UNE ÉCOLE ÉCO-RESPONSABLE'

Projet de communication à l'attention des professeurs

Chers professeurs,

Au cours de l'année scolaire écoulée, le Comité Quadripartite a réfléchi à la mise en place d'initiatives en faveur de l'application des principes du développement durable à l'École alsacienne.

Un comité de pilotage émanant du CQ s'est réuni récemment pour préciser les modalités d'organisation de ce projet qui doit voir le jour dès la rentrée 2016.

Ce comité de pilotage est composé de six lycéens et de trois professeurs du Grand et du Petit Collège. Il est chargé de la coordination du travail des classes autour de thèmes définis chaque année, toutes les classes étant représentées par des éco-volontaires qui seront réunis régulièrement.

Pour l'année 2016-2017, toutes les classes seront mobilisées autour d'une même thématique :

LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCOLE

Chaque classe pourra choisir de travailler plus spécifiquement autour de l'un des trois thèmes suivants :

- 1) Végétalisation de l'École (de la conception à la mise en place pratique).
- 2) Réinsertion de la faune sauvage (et domestique) à l'École (insectes, animaux de la mare, etc.).
- 3) Le tri des déchets au service de la biodiversité.

Vous trouverez ci-dessous la description des modalités d'organisation de ce projet.

Un éco-volontaire par classe

- **Chaque classe, de la 8ème à la Terminale, désignera un éco-volontaire** chargé de :
 - Superviser le(s) projet(s) de sa classe ;
 - Veiller à la sensibilisation quotidienne (vérifier que les lumières soient éteintes, rappeler les principes de tri des déchets etc.) ;
 - Faire l'intermédiaire entre sa classe et le comité de pilotage dans le cadre des réunions de projet.
 - L'heure de vie de classe est ainsi l'occasion pour l'éco-volontaire de faire un point à transmettre au comité de pilotage, et d'informer les élèves de l'évolution des projets.

- **Modalités de désignation des éco-volontaires et sélection du projet** pour chaque classe :

Chaque classe désigne **un (ou deux si deux élèves sont motivés) éco-volontaires par classe**, lors de la première heure de vie de classe, en septembre. **Au-delà de deux volontaires** dans une classe, il faut tenir une **élection** pour en désigner **un seul** car le **cumul de fonctions est interdit dans ce cas-là** : s'il y a plus de 2 élèves volontaires, un élève ne peut plus être à la fois délégué de classe et à la fois éco-volontaire, afin que chacun puisse trouver une place.

Lors de cette élection, la classe vote pour déterminer le thème sur lequel elle souhaite travailler, parmi les thèmes proposés au préalable par le comité de pilotage (le professeur de classe étant préalablement chargé de la présentation générale du projet et de la transmission de l'information sur les thèmes).

À l'issue du vote, il est souhaitable que chaque classe hiérarchise ses vœux. Le comité de pilotage, tenant compte de ces vœux, pourra rendre un arbitrage si toutefois un même thème est retenu par un trop grand nombre de classes, ou si au contraire un thème est délaissé.

En fonction du thème retenu par leurs classes, les éco-volontaires se répartiront ainsi dans trois groupes de travail interniveauux, chacun de ces groupes étant coordonné par trois membres du comité de pilotage (un adulte et deux élèves).

➤ **Calendrier :**

Pour lancer le projet, un **concours de logos** sera organisé. Les élèves seront invités à créer le logo du projet : une identité visuelle très simple, facilement reproductible, qui relierait les deux Collèges.

Ce concours pourra être organisé en collaboration avec le Foyer-Centre culturel, avec les professeurs d'art plastiques et leurs classes, et éventuellement les animateurs de l'activité annexe "*Digital Art Studio*". Les projets de logos devront être remis au comité de pilotage avant les vacances de la Toussaint.

En septembre, chaque professeur de classe organisera **deux heures de vie de classe** :

- La première, tenue au Grand Collège pendant la deuxième semaine d'école (semaine du 12 septembre 2016) sera consacrée à la **présentation du projet Développement durable et à la désignation des éco-volontaires** ;
- La deuxième, tenue au Grand Collège pendant la troisième semaine d'école (semaine du 19 septembre 2016) sera consacrée à l'élection des délégués.
- Au Petit Collège, les deux élections pourraient avoir lieu la même semaine (semaine du 12 septembre 2016).

La **première réunion de l'ensemble des éco-volontaires** aura lieu la semaine du 19 septembre 2016 (les éco-volontaires pourront être libérés de cours à titre tout à fait exceptionnel à l'heure de la réunion).

Une à deux réunions de chaque groupe de travail (ou "**réunions de projet**") sera (seront) fixée(s) lors de chacune des cinq périodes scolaires (chaque période courant d'une période de vacances à une autre) afin de faire le point sur l'avancement des travaux dans les classes et assurer leur coordination.

Ces réunions seront fixées de 13 à 14 heures (en tournant sur les différents jours de la semaine, à l'exclusion des mercredis). Les professeurs et membres de la direction qui souhaiteraient y assister seront évidemment les bienvenus.

Une **réunion finale de l'ensemble des éco-volontaires** se tiendra en fin d'année pour présenter les projets menés par chacun des trois groupes de travail.

Un travail mené dans les classes

Le travail mené dans les classes pourra, par exemple, revêtir les formes suivantes :

- **Réalisation de travaux de recherche, d'exposés ou de "mini-mémoires".**
- **État des lieux à l'École et recensement des besoins.**
- **Rechercher de lieux potentiels de sorties/visites pour les autres classes** (station d'épuration des eaux, déchetterie de recyclage, jardins naturels, etc.) Certains éco-volontaires du Grand Collège pourraient se charger de préparer les sorties et de servir de guide aux élèves du Petit collège lors des sorties.
- **Recherches bibliographiques** en relation avec la BCD et le CDI pour enrichir le fonds documentaire de l'École autour des thèmes du développement durable et plus précisément des thèmes choisis.
- **Actions de communication et/ou de sensibilisation** (photos et articles dans le journal de l'École ou sur le site Internet...).
- **Conception et préparation d'une semaine d'exposition dans toute l'École** pour présenter l'avancée des travaux (exposition également présentée lors de la fête de l'École).
- **Préparation de propositions d'aménagements concrets à l'École**, en relation avec les services de l'intendance.

Ce travail pourra, au collège, s'inscrire dans le cadre d'EPI.

Les **actions transversales entre Grand et Petit Collège** devront être favorisées car elles sont toujours enrichissantes pour les plus jeunes comme pour les plus âgés, et accueillies avec enthousiasme par tous.

En fin d'année, chacun des trois groupes de travail aura pour objectif d'avoir au moins accompli les réalisations suivantes : la préparation d'un article ou d'une exposition sur le thème choisi et sur le travail accompli au cours de l'année, une réalisation concrète mise en place pendant l'année écoulée, une proposition d'aménagement des espaces ou du mode de fonctionnement de l'École, à mettre en place l'année suivante.

Par ailleurs, même si la désignation des éco-volontaires ne débute qu'à partir de la classe de 8e (qui constitue maintenant un cycle avec la 7e et la 6e), toutes les classes de la JE à la 9e sont également incluses dans le projet, notamment grâce au travail de sensibilisation qui peut être réalisé par les professeurs tout au long de l'année (veiller à éteindre les lumières, jeter ses déchets dans la bonne poubelle, etc.), et également de la part des élèves à l'occasion d'actions ponctuelles (exposés, animation de discussions afin de réfléchir à l'impact écologique de nos gestes et comportements de la vie quotidienne, etc.). Il est bien entendu que toute initiative émanant de n'importe quelle classe est la bienvenue même sans l'existence d'un poste d'éco-volontaire dans la classe.

Le rôle central des professeurs

Ce projet étant amené à vivre dans les classes, le rôle des professeurs sera déterminant :

Les **professeurs de classe** auront naturellement vocation à créer, dans le cadre des heures de vie de classe, l'espace nécessaire à la réflexion sur les projets. Ils inviteront régulièrement l'éco-volontaire à rendre compte des réunions de projets.

Certaines heures de vie de classe, co-animées avec l'éco-volontaire, seront spécifiquement consacrées à l'avancement des projets.

Si cela est possible, le professeur de classe pourra recevoir l'aide d'autres professeurs de l'équipe pédagogique, si l'un ou plusieurs d'entre eux souhaitent assurer la coordination du projet dans la classe. En particulier, les cours d'EMC, de géographie ou de SVT dont les programmes sont, pour certains niveaux, en lien avec la problématique du développement durable, peuvent être des lieux tout trouvés de mise en œuvre du projet, dans le cadre d'EPI ou non ; cette problématique s'inscrit, de même, dans les programmes du Petit collège.

Les membres du comité de pilotage se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire sur ce projet, et pour vous aider dans sa mise en œuvre au sein de vos classes.

Nous espérons vivement fédérer toute la communauté de l'École autour de ce projet qui nous tient à cœur et comptons sur votre aide pour le faire vivre avec vos élèves.

Bien cordialement,

Josépha Attal
Rémy Attanasio
Johanna Charpentier
Isabelle Delafond
Morgane Ellinger
Aurélie Lamirand
Colombe Stevens
Julia Virol
Delphine Yeh